

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, AUTORISANT LA DÉMOLITION DE DEUX BÂTIMENTS ET LA CONSTRUCTION D'UN PROJET RÉSIDENTIEL AU 2125-2135 RUE AUGUSTIN-CANTIN - LOTS 1 381 218 ET 1 381 220,**

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance régulière du 2 septembre 2008, d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 17 septembre 2008 à 19 h 30 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet de la présente résolution vise à autoriser la démolition de deux bâtiments à vocation industrielle et de permettre sur l'emplacement formé des lots 1 381 218 et 1 381 220, la construction d'un projet résidentiel qui comprendrait un maximum de 30 logements.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0367 ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

*Description approximative de la zone visée :*

**0367**

Délimitée par la rue Saint-Patrick, la rue Island, la rue Augustin-Cantin, les limites du parc des Chaudronniers, la rue Augustin-Cantin, la limite arrière des propriétés du côté est de la rue Charlevoix.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par cette dernière, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

**DONNÉ** à Montréal, ce 7 septembre 2008.

Caroline Fiset, OMA  
Secrétaire d'arrondissement

**Renseignements : 514 872-1950**